



Délai de reponse du Tribunal d'instance

Par **Naat**, le **14/07/2014** à **14:56**

Bonjour, j'ai envoyé, voilà 3 mois, un courrier avec AR au tribunal d'instance pour faire valoir ma reconnaissance de dettes. mais il est resté sans réponse à ce jour, j'ai bien reçu l'accusé comme quoi il a été reçu mais depuis rien. Le délai est-il normal? dois-je attendre une réponse de leur part, même négative (j'essaie tous les jours de téléphoner mais personne ne répond et je ne peux pas me déplacer jusqu'au tribunal la semaine)? merci pour votre aide